



Procès-verbal de délibération d'assemblée générale

Le Lundi 8 Février 2021 en visio conférence

Mme la présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT
2. RAPPORT MORAL D'ACTIVITE DU SECRETAIRE (Emilienne LAUNAY)
3. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER (Agnès TALLEMET)
4. APPROBATION DU QUITUS
5. ELECTION DES ADMINISTRATEURS
6. Questions diverses

Mme la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs

Mme la secrétaire donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.
Il fait donner par le trésorier lecture du rapport financier pour le même exercice.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- 1re résolution : « Le rapport moral présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité »
- 2e résolution : « Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le **31 décembre 2020** les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par la présidente et la trésorière adjointe et donnent à ceux-ci quitus de leur gestion ».

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux administrateurs.

Les administrateurs élus ont accepté leurs fonctions.

Est élu au conseil d'administration: **Morgane BOURGEOIS - Cédric BELLEGUEULLE - Agnes TALLEMET- Alienor HUET - Arnaud DESSALLE - Frédéric RAVAUX - Olivier BERNARD - Emilienne LAUNAY - Christophe HAIRA - Isabelle SOLTI - Kamel SMATI -**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21H00**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.

Mme La présidente BOURGEOIS Morgane